



LES TRAITEURS
Organisateurs de Réceptions
DE FRANCE

Lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre

**« Le 1er septembre 2020 sera la rentrée de tous les événements professionnels !
Permettez-nous d'accompagner la relance de l'économie ! »**

Monsieur le Premier Ministre,

La période qui s'achève a été particulièrement difficile mais les signaux positifs pour la reprise de l'activité événementielle se multiplient. Il est temps maintenant de pouvoir envisager le futur et pas seulement pour notre filière.

Lors de son allocution dimanche 14 juin 2020, le Président de la République a annoncé une ambition forte et résolue de l'État dans la relance de l'économie. Pour reprendre le contrôle de leurs activités, les acteurs économiques et sociaux ont besoin de se projeter dans l'avenir, renouer les liens avec leurs communautés de clients, prospects et partenaires, mobiliser leurs collaborateurs, remplir leurs carnets de commandes, ...

Les événements professionnels sont, Monsieur le Premier Ministre, les outils les plus adaptés pour atteindre ces objectifs. Ils sont au service de la relance dont la France a besoin et jouent un rôle de levier majeur pour l'économie de notre pays :

- Les foires et salons peuvent offrir à leurs exposants un retour sur investissement de 8€ pour 1€ investi.
- Les salons internationaux permettent aux entreprises de réaliser 1/3 de leur chiffre d'affaires à l'export. Ils constituent d'ailleurs pour de nombreuses TPE/PME/ETI l'unique moyen d'accéder aux marchés étrangers et de mettre en avant les innovations.
- Les événements d'entreprises offrent à leurs participants de la mobilisation, du partage de connaissance et de projets, de l'engagement, du rayonnement de leurs marques et de l'activation de leurs ventes.
- Les congrès sont des espaces de découvertes et de formation, favorisant la diffusion des avancées et la transformation de la société.
- Les événements sportifs et culturels permettent de se retrouver et de partager des émotions autour d'une discipline et de renforcer l'attractivité des marques partenaires.

Toutes ces rencontres sont vitales pour les territoires et le rayonnement de notre pays. La relance de l'économie française ne peut donc se faire sans elles.

Monsieur le Premier Ministre, autorisez les entreprises françaises à en bénéficier. Aidez-nous à préserver ces compétences. Permettez-nous d'accompagner la relance ! L'Etat a aidé tous les acteurs de la filière à supporter le choc de la crise sanitaire. Maintenant, ils sont prêts à s'engager. En tant que professionnels, ils maîtrisent la gestion des flux de personnes et savent les gérer pour assurer la tenue des événements dans les meilleures conditions de sécurité. Ils attendent un message fort de la part de votre Gouvernement. Faisons, à l'instar de l'Allemagne et de la Catalogne, la distinction entre « événements professionnels » et « rassemblements » dès la semaine prochaine. Il est temps de donner, comme nos pays amis européens - mais néanmoins concurrents espagnols, italiens, allemands, autrichiens - un signal pour que « revivent » les événements et que l'économie puisse se relancer rapidement et fortement !

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Odile DELANNOY
Présidente de COESIO

Fabrice LABORDE
Président de CREALIANS

Bertrand BIARD
Président de
LEVENEMENT

Frederica LEGEARD-LEMÉE
Présidente du SYNPASE

Alain MARCOTULLIO
Président de Traiteurs de France

Olivier ROUX
Président UNIMEV